

Gagnez à être un employeur engagé

En adhérant au mouvement Employeurs engagés pour la réussite éducative en Outaouais, vous :

- Devenez un **employeur de choix** en cette période de pénurie de main-d'œuvre;
- Favorisez une meilleure **rétenion** des employés, vous permettant d'économiser des frais de recrutement et de formation de nouveaux employés;
- Assurez un **rayonnement** et une visibilité positive à votre entreprise;
- Garantisiez une **stabilité** à votre équipe, tout en augmentant la confiance de votre clientèle;
- Contribuez à la **motivation** de vos employés étudiants, ce qui influence leur productivité;
- **Diminuez les risques d'accidents** en milieu de travail, car les employés qui restent dans une entreprise longtemps reconnaissent les sources de dangers;
- Améliorez la **santé économique** de votre région;
- Contribuez à former une **main-d'œuvre qualifiée**.

Faites partie des
Employeurs engagés pour la
réussite éducative en Outaouais!



Contactez le Carrefour jeunesse
emploi de votre secteur!



- tableeducationoutaouais.org
- employeursengages.ca

Avec la participation financière de :



En tant qu'employeur, offrez les
meilleures conditions de travail à
votre personnel étudiant afin de
favoriser sa réussite éducative.



Soyez un partenaire de la réussite éducative de votre personnel étudiant

- Soutenez ses aspirations scolaires en l'encourageant à **poursuivre ses études** jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme;
- Offrez-lui un **horaire souple** et **adapté** lors des périodes d'examens et de travaux;
- Mettez en place un processus d'**accueil**, d'**intégration** et de **suivi**;
- Stimulez son **autonomie** et ses **compétences**;
- Favorisez le **retour aux études** et la **formation continue**;
- Valorisez ses **efforts**.

Le saviez-vous?

Selon l'Enquête québécoise sur la santé des étudiants au secondaire*, **32 %** des jeunes qui travaillent **plus de 15 h** par semaine rapportent avoir un **faible intérêt** pour l'école comparativement aux étudiants qui travaillent moins de 15 h (**23 %**).

*<https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017>

Devenez un mentor auprès de votre personnel étudiant

Grâce à votre expérience, **échangez** avec eux des **conseils**, notamment sur les **opportunités** à saisir, les **défis** à anticiper et les **environnements de travail** possibles, selon leurs intérêts.

En établissant une relation de **confiance** et de **soutien** avec vous, les jeunes seront bien accompagnés dans la réalisation de leurs parcours et de leurs aspirations scolaires et professionnelles.

Faites le test!

Évaluez et renforcez **vos actions** en faveur de la réussite éducative en remplissant un **questionnaire** via ce code QR. Vous y trouverez aussi des exemples de gestes à poser pour faire une différence.



La réussite éducative, c'est quoi?

La réussite éducative est beaucoup plus vaste que la réussite scolaire. Ça concerne à la fois :

- L'**instruction**, avec l'intégration de savoirs académiques;
- La **socialisation**, avec l'acquisition de valeurs, d'attitudes et de comportements utiles au fonctionnement en société;
- La **qualification**, avec la préparation à la vie professionnelle;
- La réalisation du **plein potentiel** et l'**atteinte de buts personnels**.

La conciliation études-travail-vie personnelle, c'est quoi?

C'est l'**équilibre** entre le temps travaillé et les tâches liées à la scolarisation, notamment l'école, les études, le transport, les activités parascolaires, les stages et la vie personnelle.

C'est aussi un emploi qui **n'empiète pas** sur les études et qui **n'affecte pas** la santé physique et morale des étudiants.